Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260330-2026_04_008-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 31 MARS 2026

Date de convocation : 24 mars 2026
Date d'affichage délibération : 3 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Arvest, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, BOZEC Claire, CARO Amélie, CERCLERON Christophe, GRASSI Géraldine, LALLOUET Maëlle , LE DÛ Marie-Paule, LE GALL Didier, LE GALL Steeve, LE GOFF Pierre, LE PAGE Isabelle, LE RAY Gwénaëlle, LEVER Olivier, LUCAS Raphaëlle, NEUMANN Patrick, PAVEC Brigitte, PERSON Patrice, PETILLON Stéphanie, PORHEL Alain, POULIQUEN Nathalie, SPRIET Benoît, TROMEUR Béatrice, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude, VERBECQ Rosine**

Absents représentés : **HEMERY Ludivine absente ayant donné procuration à Isabelle LE PAGE**
Absent excusé : **ROBIN Christophe**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 25
- Votants : 26

==========

N° 2026 / 04 / 008 : Effectif du CCAS et désignation de ses membres

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est géré par un conseil d'administration dont la composition est définie dans le code de l'action sociale et des familles aux articles R.123-7 et suivants.

Il est présidé par la maire. Il comprend, en nombre égal, au maximum 8 membres élus en son sein par le conseil municipal et 8 membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du conseil municipal.

Les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **De fixer à 8 le nombre de conseillers devant siéger au CCAS**
- **De désigner les conseillers municipaux suivants pour y siéger :**

Patrice PERSON, Christophe CERCLERON, Ludivine HEMERY, Steeve LE GALL, Stéphanie PETILLON, Marie Paule LE DÛ, Béatrice TROMEUR, Rosine VERBECQ

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance — Le Maire

Gildas URIEN — Amélie CARO